

## **Règlement intérieur UTRM**

### **Article 1 : Organisation**

L'ULTRA TRAIL RELAIS MAROC est une course organisée par l'association Endur'ensemble. L'organisateur peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire disponible sur le site, par mail à l'adresse [thierry@endureensemble.com](mailto:thierry@endureensemble.com).

### **Article 2 : Date, horaires et parcours**

L'ULTRA TRAIL RELAIS MAROC se tiendra du 6 au 11 Mai 2025 dans la région de OUARZAZATE au Maroc au coeur des OASIS en allure libre.

En solo: 103KM; En duo: 51KM; En équipe de 4: 25KM; En équipe de 8: 13KM  
Le retrait des dossards se fera sur place, à l'hôtel. Le port du dossard bien visible sur la poitrine, non plié ou masqué, est obligatoire tout au long de la course.

### **Article 3 : Condition de participation**

1. : Certificat médical et licences sportives

Ainsi que le stipule l'article 231-2-1 du Code du sport, la participation au [nom de l'épreuve] n'est ouverte qu'aux coureurs qui disposent :

- d'une licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé en cours de validité le jour de la manifestation et adaptée au type de course.
- d'un [certificat médical](#) d'aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition. Ce document (original ou copie) doit être daté de moins de 2 mois à la date de la course, et ne peut être remplacé par aucun autre document attestant de son existence.

2. : Catégories d'âge

L'ULTRA TRAIL RELAIS MAROC est accessible à toutes les catégories de coureurs à partir de 18 ans.

### **Article 4 : Mode d'inscription**

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur notre site internet [www.endureensemble.com](http://www.endureensemble.com).

1. : Droit d'inscription

L'inscription n'est validée qu'après paiement du droit d'inscription

- Individuel
- Duo
- Relais de 4
- Relais de 8
- Rando-vélo
- Marche 50km

## 2 : PROGRAMME

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
<ul style="list-style-type: none"><li>- Arrivée des participants</li><li>- Accueil à l'hôtel</li><li>- Briefing</li><li>- Dîner</li><li>- Nuit à l'hôtel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Petit-déjeuner</li><li>- Contrôles techniques et médicaux</li><li>- Remise des dossards</li><li>- 1/2 journée libre</li><li>- Dîner</li><li>- Nuit à l'hôtel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Petit-déjeuner</li><li>- Préparation pour le départ sur site</li><li>- Départ de la course à 8H</li><li>- Repas d'arrivée avec animation locale</li><li>- Remise des médailles</li><li>- Nuit à l'hôtel</li></ul>
JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6
<ul style="list-style-type: none"><li>- Petit-déjeuner</li><li>- Excursion</li><li>- Thé chez l'habitant</li><li>- Retour à l'hôtel</li><li>- Soirée de gala</li><li>- Nuit à l'hôtel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Petit-déjeuner</li><li>- LIBRE</li><li>- Dîner</li><li>- Nuit à l'hôtel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- petit-déjeuner</li><li>- Départ pour l'aéroport de Ouarzazate</li></ul>

### 3. : Revente ou transfert de dossard

Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit. Tout participant porteur d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis hors course ou être reconnu responsable de tout dommage causé ou subi si un accident survient durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenu ou causé par ce dernier dans ce type de situation.

### 4. : Remboursement

L'inscription est ferme et définitive, mais le remplacement d'un coureur sur autorisation préalable de l'organisateur et après communication des informations concernant le remplaçant (nom, prénom, date de naissance) et présentation de sa licence ou de son certificat médical.

En cas de non-participation à l'épreuve pour quelque motif que ce soit, le coureur inscrit ne peut prétendre à aucun remboursement des frais engagés.

OU

Le remboursement des frais d'inscription peut être accordé sur présentation d'un certificat attestant d'une contre-indication médicale ou pour ceux qui auraient souscrit à l'assurance annulation (si un tel service est proposé).

### Article 5 : Sécurité

Une assistance médicale sera présente tout au long du parcours. Elle pourra faire stopper un coureur si nécessaire. Toutefois, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à un concurrent victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

### Article 6 : Assurance, responsabilité et comportement

Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la compagnie Allianz pour couvrir la compétition. Les concurrents possédant une

licence sportive sont protégés par les garanties associées à celle-ci. Tous les autres participants sont tenus de contracter une assurance à titre individuel.

L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problème de santé ou d'une préparation insuffisante. Les concurrents assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'organisateur de l'évènement de l'ULTRA TRAIL RELAIS MAROC en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la course. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol des affaires personnelles des participants ou de dégradation de matériel. Tout coureur reconnu coupable d'abandon de matériel ou de déchets hors des zones de propreté prévues entraînera la disqualification du contrevenant.

-Les participants devront impérativement suivre le balisage. Le parcours sera bien indiqué par des points tracés et des repères naturels.

-Les points de contrôle seront à chaque ravitaillement; évidemment le pointage est obligatoire sous peine de pénalité.

### **Articles 7: Dossier Administratif**

A nous renvoyer par E-mail au plus tard un mois avant le départ

-l'attestation d'assurance rapatriement

Dossier d'inscription complet\* à fournir lors du contrôle:

-inscription en ligne validée

-attestation assurance rapatriement

-photocopie du passeport

-1 photo d'identité

-dossier médical (dans celui-ci: un certificat médical de « non contre-indication à la course a pied en compétition » de moins de 2mois à la date de départ de la course.)

*\* si les documents ne pouvaient pas être présentés le jour du contrôle, la mise hors course pourra être décidée sans remboursement des frais engagés.*

Équipements obligatoires:

-un sac à dos ( type camelback)

-un éco-cup pour les ravitaillements

-un sifflet

-une couverture de survie

-une frontale

### **Articles 8: Ravitaillement**

-Les ravitaillements ( liquides et solides) sont à la charge de l'organisateur.

Rappel: chaque participant doit avoir en sa possession son propre éco-cup.

Dans un souci de protection de l'environnement, aucun gobelet ne sera mis à disposition sur les ravitaillements.

### **Article 9: Abandon**

En cas d'abandon le coureur pourra rester présent jusqu'à la fin de l'événement. Le concurrent ne pourra quitter la course sans en aviser obligatoirement le directeur de course.

### **Articles 10 : Chronométrage**

La société SPORTIMERS assurera le chronométrage avec ses propres moyens.

Tout participant porteur d'une puce ne correspondant pas à son identité sera exclu de l'évènement. La non-restitution du dossard à l'issue de l'épreuve entraînera une facturation de 10 euros au concurrent.

### **Articles 11: Tarifs**

Offre participant 1290 € (avant augmentation au 30 septembre) par personne incluant :

- le dossard
- 5 nuits à l'hôtel en demi-pension
- La médaille et le Tee shirt finisher
- La soirée de Gala
- Journée excursion
- Les transferts aéroport /hôtel
- Transfert Hôtel/ site de la course
- Transfert Hôtel/aéroport

Offre participant à vélo 1490 € par personne incluant:

- le dossard
- la location du vélo
- 5 nuits à l'hôtel en demi pension
- La médaille et le Tee shirt finisher
- La soirée de Gala
- Journée excursion
- Les transferts aéroport /hôtel
- Transfert Hôtel/ site de la course
- Transfert Hôtel/aéroport

Offre accompagnant 990 € par personne incluant:

- 5 nuits à l'hôtel en demi pension
- suivi des coureurs
- soirée de Gala
- Journée excursion
- Les transferts aéroport /hôtel
- Transfert Hôtel/ site de la course
- Transfert Hôtel/aéroport

## **Article 12 : Récompenses**

Les 3 premiers de chaque catégorie de l'épreuve recevront une récompense.

## **Article 13 : Annulation**

Si en cas de force majeure (aléas climatiques...) ou pour toute raison indépendante de la volonté, la manifestation doit être annulée, les frais d'inscription sont restitués à chaque participant, mais aucune indemnité ne pourra être versée. Alternativement, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou de programmer la manifestation à une date ultérieure.

## **Article 14 : Droit à l'image**

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.